



AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS d'AUDENGE

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 février 2023

Nombre d'adhérents à jour de cotisation : 68

Membres présents : 42

Procurations : 21

Total : 63

Le quorum est atteint, la séance peut commencer à 10 heures 30.

1 – Le mot du Président :

Le président, Stéphane Thierry, souhaite à l'assemblée une belle année 2023 et de conserver notre bien commun à tous la santé.

Le président demande d'observer une minute de silence en l'honneur de ceux qui nous ont quittés en 2022, Raymonde May et Michèle Rambaud, ainsi que pour nos militaires en opérations extérieures qui ont perdu la vie pour notre liberté.

Avant lecture des différents comptes rendus, le président effectue un certain nombre de remerciement :

- Tout d'abord Madame le maire, conseillère régionale, pour sa présence et pour l'attention qu'elle porte aux anciens combattants, toujours proche et à l'écoute de notre association
- Les 25 nouveaux adhérents qui nous ont rejoints en 2022, confortant notre association.
- Les porte-drapeaux ainsi que les volontaires pour monter les couleurs.
- Bernadette Gentil, Lydie Rouzaud, Evelyne Thierry ainsi que Mélanie, Léa et Martin pour la distribution des drapeaux et bleuets à la cérémonie du 11 novembre.

2 – Le compte rendu de l'assemblée générale du 30 janvier 2022 - Adopté à l'unanimité

3 – Lecture est faite du rapport moral 2022 par le secrétaire - Adopté à l'unanimité

- L'an dernier, notre amicale comptait 130 membres. Robert de San Nicolas, vice-président et Jacques Charron ont quitté le conseil d'administration, nous les remercions vivement pour leur engagement. L'âge moyen des anciens combattants de l'Amicale est de 70 ans, pour l'ensemble des adhérents 65 ans.
- Le Souvenir Français n'existant plus, nous avons repris l'entretien du carré militaire et faisons déposer le 1^{ier} novembre une gerbe au nom des anciens combattants et de la municipalité.

Les activités réalisées au cours de cette année 2022 :

- Tout au long de cette année l'Amicale a participé à l'ensemble des cérémonies commémoratives, et organisé un certain nombre de repas conviviaux :
 - o **23 mars**, repas convivial autour d'un couscous.
 - o **24 avril**, journée de la déportation.
 - o **8 mai**, commémoration de la victoire du 8 mai 1945 et mise en place d'une plaque commémorative à la mémoire des morts en 1939/1945. **Suivi d'un repas convivial**
 - o **8 juin**, journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine.
 - o **18 juin**, journée commémorative de l'appel du Général De Gaulle.
 - o **14 juillet**, Fête nationale.
 - o **10 septembre**, méchoui réunissant les anciens combattants de Lanton et la médaille militaire.
 - o **17 septembre**, participation au forum des associations où nous avons réalisés 13 inscriptions.
 - o **11 novembre**, commémoration de la victoire et de la paix, jour anniversaire de l'armistice et hommage rendu à tous les morts pour la France et mise en place d'une plaque commémorative à la mémoire des morts en Indochine. **Suivi d'un repas convivial**
 - o **05 décembre**, journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Décorations :

- A l'occasion de ces différentes cérémonies, notre Président a remis :
 - o La médaille d'outre-mer, le Titre de reconnaissance de la Nation, ainsi que la Croix du combattant à l'Adjudant Marc Favard
 - o Le Titre de reconnaissance de la Nation au Sergent Jean-Claude Lanotte
 - o La Médaille d'Afrique du Nord au 1^{ère} classe Guy Manteau

Conférence au Collège :

- Cette conférence, destinée à la classe défense du Collège, a été l'occasion de contacts et de liens intergénérationnels, de moments de transmission directe de la mémoire entre générations.

Musée des anciens combattants :

- Le Musée des anciens combattants, dont nous avons la gestion, réunit de nombreux souvenirs de guerre des conflits de 1870, 14-18, 39-45, des guerres d'Indochine et d'Algérie, ainsi que des opérations extérieures récentes :
- Nous assurons des permanences au musée des anciens combattants, à la Villa Isabelle, participons à l'entretien et à la mise en valeur des objets qui lui sont confiés.
 - o Nombre de visiteurs en 2022 : 102, malheureusement des personnes n'ont pas pu visiter rencontrant des difficultés pour accéder à l'étage.
 - o Nous avons eu l'honneur de recevoir de nouveaux dons : des lettres manuscrites de 1918, des médailles de 1918, des plaques d'identité militaire à casser de 1918, ayant vocation à reconnaître les hommes tués lors des combats.
 - o Nous avons également acquis un masque à gaz du conflit 1914/1918

4 – Lecture est faite du rapport financier par le trésorier Jean-Jacques Gentil - Adopté à l'unanimité

- Le compte bancaire présente un solde créditeur de 3458,59€
- Le trésorier a détaillé chaque ligne de trésorerie.

5 – Rapport contrôleurs aux comptes :

- Les vérificateurs aux comptes Danielle Besnard et Jacques Fauconnet ont donné quitus des comptes de l'association.

6 – Projets pour 2023 - Tous ont été adoptés à l'unanimité

- Ouverture du musée pour les journées du patrimoine et comme en 2022 du mois d'avril au mois de septembre un samedi sur 2 ainsi que sur demande.
- Le repas convivial du 08 mai qui suivra la cérémonie.
- Le repas convivial du 11 novembre qui suivra la cérémonie Avant la cérémonie, comme il y a 2 ans des bleuets de France seront proposés, sous forme de quête, aux participants à la cérémonie.
- Si il y a possibilité une ou deux réunions conviviales autour de pizzas, salle des fêtes.
- Toujours en attente, donner le nom de Robert Gadou qui fut un des commandos Keffer qui libéra la France à la place du château d'eau. Nous demanderons la présence de drapeaux au groupement des porte-drapeaux.
- Un voyage à Oradour sur Glane le 1er octobre 2023.

7– Informations sur le monde combattant

- La pension d'anciens combattants passe à 806,12€ par an (soit une augmentation de 23,52€).
- Pour les veuves d'ancien combattant, elle bénéficie toujours de la demi-part pour les impôts à 74 ans mais maintenant quelque soit l'âge de l'ancien combattant même s'il ne bénéficiait pas encore de la retraite du combattant.
- Transports : les titulaires de la carte du combattant bénéficient du transport gratuit avec la société CITRAM sur présentation de leur carte. Pour les transports de la métropole Bordelaise il faut faire une demande (<https://tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.f>) et l'on obtient une carte. Pour la demande il faut envoyer une copie de la carte du combattant et une photo d'identité ; ou aller à Bordeaux dans un des bureaux (Buttinière et Quinconces).

8 – Informations diverses :

- Notre voyage de septembre 2021 n'a pu se dérouler, l'agence de voyage Arcatour ayant déposé le bilan. Nous en avons été avertis au mois d'avril 2021 et immédiatement fait valoir notre créance par mail auprès du mandataire comme indiqué sur la vitrine de l'agence. Puis nous avons transmis, avec le trésorier, cette demande avec copies de documents par recommandé-AR. Au départ le mandataire ne voulait pas reconnaître notre créance, les mystères des mandataires. Nous avons insisté et renouvelé le dossier. En septembre 2022 j'ai été convoqué au tribunal de commerce, je m'y suis rendu avec Robert de San Nicolas, vice-président. Surprise nous étions une cinquantaine à avoir été convoqué, jusqu'à la lettre L ; les autres dossiers de M à Z étaient convoqués à une autre séance.
- Cette première séance réunissait également les institutionnels qui faisaient valoir leur créance, URSAF, société crédit, assurances... Lors de cette séance notre créance a été reconnue mais courant décembre nous avons reçu le résultat que il n'y avait rien dans les caisses pour rembourser les dettes.
- En sortant du tribunal j'avais parlé avec le représentant de l'URSAF qui n'avait guère d'espoir bien que prioritaire. L'agence leur devait plus de 12000€.

9 – Election des vérificateurs aux comptes :

A l'unanimité sont reconduites dans leur fonction de vérificateurs aux comptes Danièle Besnard et Jacques Fauconnet.

10 – Renouvellement du conseil d'administration :

Cette année fait parti du tiers sortant :

- Jean-Jacques Gentil

Volontaires : 2

- Jean Louis Gomez
- Franck Vigon

Sont déclarés élus Jean-Jacques Gentil, Jean-Louis Gomez et Franck Vigon

11 – Portes drapeau :

- Marc Favard
- Franck Vigon
- Daniel Marchand

12 – Election du bureau :

Le bureau constitué se compose de :

- Présidente d'Honneur : Madame le maire
 - Président : Stéphane Thierry
 - Vice-président : Pascal Rouzaud
 - Secrétaire : Pascal Rouzaud
 - Secrétaire adjoint : Stéphane Thierry
 - Trésorier : Jean-Jacques Gentil
 - Trésorier adjoint : Christian François
-
- Conseil d'administration : Marc Favard, Jean-Louis Gomez, Ahlame Pineau, Franck Vigon, Christian Roman, Alain Baicry.

13 – Clôture de l'AG par Madame le maire :

Madame le maire à l'assemblée générale :

« Je suis ravie d'être parmi vous... Il est important que la municipalité soit proche des associations mais je suis particulièrement proche des associations patriotiques et vous le savez pour des raisons personnelles. Mes pensées vont vers les anciens combattants des conflits passés mais également vers ceux qui cette année ont été blessés ou ont perdu la vie. Je remercie le président, les membres du bureau et du conseil d'administration pour votre engagement auprès des plus vulnérables de l'association et pour l'organisation des cérémonies et animations ainsi que votre approche et des liens que vous entretenez avec nos écoles. Votre engagement comme bénévoles est extrêmement important pour les 2 volets de l'amicale des anciens combattants : le devoir de mémoire et le rôle que vous avez de faire vivre le devoir de mémoire ».

14– L'assemblée générale se termine par un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Audenge le 28 Février 2023
Le président des Anciens Combattants

